

# Saint-Martial de Limoges

Ambition politique  
et production culturelle  
(X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles)

Sous la direction de  
Claude Andrault-Schmitt

## Les sépultures de l'Antiquité tardive sur le site de Saint-Martial (fouilles de 1972-1974)

Guy LINTZ\*

*Service régional de l'Archéologie, Limoges*

### Les fouilles

Conduites par la Société historique et archéologique du Limousin durant une dizaine d'années, les fouilles ont débuté en 1960 par la crypte<sup>1</sup>. De 1963 à 1967, l'exploration des vestiges des églises Saint-Pierre du Sépulcre et Saint-Benoît a précédé la construction du garage souterrain. Outre les architectures, 128 sépultures furent alors mises au jour<sup>2</sup>. Lors du creusement du parc de stationnement souterrain, de nouvelles observations ont également été réalisées<sup>3</sup>. En 1971, le parc étant terminé, la Direction des Antiquités historiques du Limousin a repris les travaux pour nettoyer les vestiges des inévitables gravats résultant des travaux et préciser les types de sépultures en usage au Bas-Empire<sup>4</sup>. Cette recherche devait toutefois s'effectuer en évitant

---

\* Il s'agit ici de résultats archéologiques non publiés (note de l'éd.).

<sup>1</sup> Elles ont fait l'objet de nombreuses communications à la Société archéologique et historique du Limousin. Nous n'indiquons ici que les principales publications : M.-M. Gauthier, « Première campagne de fouilles dans le sépulcre de Saint-Martial à Limoges », dans *Cahiers Archéologiques*, t. XII, 1962, p. 205-248 ; J.-M. Desbordes et J. Perrier, *Limoges, crypte Saint-Martial*, Guides archéologiques de la France, Imprimerie Nationale, 1990.

<sup>2</sup> J. Perrier, « Fouilles sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Martial de Limoges, place de la République », *Bulletin de la Société archéologique et historique du Limousin*, 94, 1967, p. 87-99 ; *id.*, « Fouilles sur l'emplacement de l'abbaye Saint-Martial : église Saint-Pierre du Sépulcre », *Bull. Soc. arch. hist. Lim.*, 95, 1968, p. 117-130 ; *id.*, « Recherches sur les sépultures médiévales en Haut-Limousin : la nécropole de Saint-Martial de Limoges », *Trav. d'archéol. Limousine 1979-1980*, 1981, p. 101-111.

<sup>3</sup> R. Couraud, « Découvertes archéologiques lors du creusement d'un parking souterrain, place de la République à Limoges (1968-1970) », dans *Bull. Soc. arch. hist. Lim.*, t. 97, 1970, p. 45-79.

<sup>4</sup> J. Allain, Informations archéologiques, *Gallia*, 31, 2, 1973 p. 437 et Y. de Kisch, *id.*, 33, 1975, p. 458. G. Lintz, « Les sépultures à inhumation du Bas-Empire en Limousin. Typologie et chronologie », *Actes du 34<sup>e</sup> congrès de la Féd. des Soc. sav. du Centre*,

de démonter ou de déplacer les structures en place. Après une brève intervention de J. Santrot en 1971, trois campagnes de fouilles se sont déroulées de 1972 à 1974. Elles ont successivement porté sur les avant-chœurs de Saint-Pierre du Sépulcre (secteur I) et de Saint-Benoît (secteur II) puis sur la nef et l'extérieur nord de cette dernière église (secteurs III et IV)<sup>5</sup>.

La fouille conduite en août 1971 par J. Santrot a révélé une sépulture incomplète en pleine terre contre le mur M. 28 et au niveau de sa première assise (S. 300). Au-dessous se trouvait un sarcophage d'enfant en plomb (S. 301) qui n'a été que partiellement dégagé.

En 1972, la fouille, essentiellement consacrée au nettoyage des avant-chœurs des églises Saint-Pierre du Sépulcre et Saint-Benoît, a toutefois permis de terminer le sondage de J. Santrot, de fouiller une sépulture en pleine terre incomplète (S. 302) et de mettre en évidence les contours d'une grande fosse.

La campagne de 1973 a révélé une nouvelle sépulture en pleine terre dans le secteur I (S. 303) et surtout une grande fosse renfermant un sarcophage d'adulte en plomb. C'est pourtant la fouille du secteur II, correspondant à l'avant-chœur de Saint-Benoît, qui s'est révélée la plus intéressante avec un sol de béton rose qui recouvrait plusieurs types de sépultures [fig. 2]. Les vestiges architecturaux de cette zone comprennent des murs et deux contreforts du XIII<sup>e</sup> s., dont l'un pénétrait jusqu'au fond de la fosse 321. La fouille de ce secteur a nécessité le démontage du coffre S. 53.

En 1974, les travaux ont porté sur les secteurs III et IV. Il s'agissait surtout de nettoyer les sépultures exhumées en 1966. Ils ont toutefois permis de dégager un sarcophage mérovingien en calcaire et de confirmer l'extension de la nécropole paléochrétienne au nord de Saint-Benoît. L'étude architecturale amorcée au cours de cette campagne n'a malheureusement pas pu se poursuivre. Toutefois, certains murs (M. 18, M. 20, M. 22, M. 24 et une partie de M. 28) construits en moellons irréguliers avec de nombreux réemplois, en particulier des fragments de *tegulae*, semblent contemporains. Le mur M. 22, antérieur au sarcophage, trapézoïdal, en calcaire S 107 date, au plus tard, de l'époque mérovingienne<sup>6</sup>. Par ailleurs, le mur M 20 recoupe des inhumations en pleine terre du Bas-Empire. Il ne nous a pas été possible d'établir un rapport direct entre l'un ou l'autre mur et le sol de béton dont il ne subsistait qu'une petite surface. Immédiatement sous le sol de béton fut exhumée une monnaie d'or de Sévère III, empereur proclamé à Ravenne le

---

Brive, 1974, p. 39-51. Dans cette note, les coffres rectangulaires ont été attribués par erreur au Bas-Empire.

<sup>5</sup> Afin d'éviter toute confusion avec les travaux antérieurs, J. Santrot avait repris l'inventaire des sépultures en les numérotant à partir de 300. Nous avons poursuivi cette numérotation pour les sépultures nouvelles. La fouille a été divisée en secteurs dont l'origine correspondait à un pilier de soutènement de la dalle de béton de la place de la République. Chaque secteur était subdivisé en carrés de 1 m de côté.

<sup>6</sup> J. Perrier, *op. cit.*, 1968, p. 122.

14 novembre 461 et qui régna jusqu'en 465<sup>7</sup>. Ce sol et les murs déjà cités appartiennent vraisemblablement aux premières constructions élevées sur le site, peut-être à l'église construite par l'évêque Rorice II. D'autres indices, et en particulier la répartition des sépultures mérovingiennes, absentes de cette zone, semblent le confirmer.

Les premières sépultures de cette nécropole semblent contemporaines du tombeau de saint Martial. L'absence de sépultures à incinération et de mobilier funéraire dans les tombes indique que nous sommes en présence de sépultures chrétiennes qui, pour les plus anciennes, peuvent dater de la fin du III<sup>e</sup> s. ou du début du IV<sup>e</sup>. Les quatre groupes de sépultures paléochrétiennes définis ci-après peuvent donc s'échelonner sur deux siècles entre le début du IV<sup>e</sup> s. et la fin du V<sup>e</sup>, date supposée de la mise en place du sol de béton de tuileau qui peut appartenir à la première église Saint-Pierre.

La fouille du secteur II a révélé cinq couches principales : de haut en bas :

1 - Sol de béton rosé constitué par une couche supérieure épaisse de 0,04 à 0,06 m et d'une couche inférieure, plus rouge, épaisse de 0,03 à 0,04 m qui disparaît dans la partie sud-est.

2 - Couche d'égalisation du terrain par un apport de dalles de granit et de simples pierres mêlées à des débris de tuiles, de mortier et de terre. C'est dans ce comblement que fut aménagée la fosse S. 310 dans laquelle furent probablement placés les ossements exhumés aux cours des travaux de construction de l'édifice correspondant au sol de béton rosé. La monnaie de Sévère III provient de ce niveau.

3 - Sédiment organique noir qui incluait de nombreux fragments de tuiles à rebords, de menus tessons de céramique antique, des fragments d'enduits peints, etc. Cette couche contenait les deux sépultures en coffre de pierres postérieures au sol (S. 53 et 54), des coffres de briques ainsi qu'une partie des inhumations en pleine terre. Elle a également livré une monnaie de Constantin I<sup>er</sup> mise au jour au-dessus du couvercle du coffre de brique S. 311<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Tremisse d'or, imitation wisigothique de Sévère III (Identification Kisch). Buste à droite, DN LIBIVS SEVE/RVS PF AVG. Revers : personnage tourné à gauche tenant une hampe terminée par une croix, VICTORI/A AVGGG. Exergue : CONOB ou COMOB ? Référence : G. Mazzini, *Monete Imperiale Romane*, Milan, 1957, vol. V, p. 286, planche LXXV. Monnaie reproduite dans Kisch, *op. cit.*, fig. 36 p. 458.

<sup>8</sup> As (« Bronze »), *foliis*, monnayage de Lyon entre le 1<sup>er</sup> Mai 305 et le début de 307 ap. J.-C. (Identification Kisch). Avers : IMP(ERATOR) CONSTANTIVS AVG(USTVS), Tête à gauche laurée et cuirassée. Revers : GENIO POP/ULI ROMANI. Exergue : tourl\*/PLC

*Genius* debout à gauche, *modius* sur la tête, chlamyde sur l'épaule gauche avec les reins « drapés » d'une ceinture, patère dans la main droite, corne d'abondance dans la main gauche. Référence : R.I.C., vol. VI (par C.H.V. Sutherland), Londres, 1967, p. 255, n° 187 et p. 235.

4 - Arène granitique remaniée contenant de très rares tessons antiques.

5 - Arène granitique provenant de la décomposition du sol naturel. En surface, elle inclut par endroits un lit de galets de quartz identiques à ceux que nous retrouvons parfois dans les fosses de certaines tombes.

### Les sépultures

Les sépultures paléochrétiennes mises au jour au cours de ces trois campagnes de fouilles se classent en quatre groupes morphologiques qui se succèdent sur environ deux siècles [fig. 3 et 4].

Groupe I – Fosses profondes. Ce groupe est caractérisé par des fosses de grandes dimensions creusées dans le sol naturel à une profondeur comprise entre 0,50 à 2 m. Le remplissage de la fosse est constitué d'arène granitique remaniée, de couleur jaunâtre, renfermant de rares tessons. Seule une fosse, moins profonde que les autres, comportait de la terre noire (S. 301). La protection du squelette pouvait être assurée de diverses manières :

a) *Sarcophages monolithes en pierre de forme rectangulaire* : c'est le cas pour le tombeau de Martial et de ses compagnons Alpinien et Austriclinien<sup>9</sup>.

b) *Tronc d'arbre* : une inhumation en tronc d'arbre découverte en 1969, lors du creusement du parc de stationnement souterrain<sup>10</sup>.

c) *Sarcophages en plomb* : cinq sarcophages de ce type sont connus sur ce site. Trois d'entre eux ont été mis au jour lors du creusement du parc de stationnement, dont un fouillé (S. 328). Les deux autres furent découverts dans l'avant-chœur de l'église Saint-Pierre (S. 301 et S. 304). Il semble que du bois (planches, tronc d'arbre) était utilisé pour prévenir l'affaissement des parois en plomb.

d) *Cercueils en bois* : une fosse, en partie bouleversée au XIII<sup>e</sup> s. par l'implantation d'un contrefort, présentait des traces ligneuses noires, verticales et horizontales, ayant l'aspect d'un cercueil d'enfant (S. 321). Les traces grises de la fosse 320, associées à des clous, doivent également correspondre à un cercueil.

Groupe II – Fosses superficielles. Il comprend des fosses beaucoup moins profondes qui n'entamaient le sol naturel que de 0,15 à 0,20 m. Trois d'entre elles recouvraient partiellement des fosses profondes, dont les deux fosses contenant les sarcophages en plomb, ce qui montre l'antériorité de ces dernières. Le remplissage pouvait être constitué soit d'arène remaniée, soit de terre noire provenant d'une couche détritique gallo-romaine. Dans les deux fosses comblées d'arène que nous avons pu étudier, le squelette était abrité par un cercueil ou du moins par une protection sommaire en bois. Ailleurs, les traces de bois, si elles avaient existé, n'auraient pu être décelées dans la

---

<sup>9</sup> Gauthier, *op. cit.*

<sup>10</sup> Couraud, *op. cit.*, p. 64-65.

terre noire de remplissage. Cependant, aucun clou n'est venu confirmer l'existence de cercueil.

Groupe III – Inhumations en pleine terre. Elles font suite aux inhumations en fosses peu profondes et semblent persister durant une assez longue période. Certaines sont même contemporaines des coffres en briques du groupe IV. Les fosses, creusées dans le niveau détritique gallo-romain (couche 3), ne sont pas discernables ; à deux reprises seulement on a pu déceler une protection très sommaire composée de galets et de fragments de *tegulae* à la tête et aux pieds du défunt.

Groupe IV – Coffres de tuiles et briques. Ils étaient situés dans la couche détritique gallo-romaine et leur fosse n'a pas été délimitée, sauf pour les plus anciennes, assises directement sur l'arène granitique. Dans ce cas, les dimensions de la fosse se réduisent à l'espace nécessaire pour installer les briques. Les matériaux utilisés pour leur confection sont des briques provenant peut-être de l'habitat proche. La plupart d'entre elles portent encore des traces de mortier. De forme rectangulaire, elles présentent un petit mamelon à chacun de leurs angles (*tegulae mamatae*). Dimensions moyennes : long. : 40 cm ; larg. : 25 cm ; épais. : 4 cm.

Généralement, la terre noire comblait les coffres avant la mise en place des briques de couverture, et ceci bien qu'une étanchéité parfaite du coffre ait été recherchée. Seule une inhumation de nouveau-né ne contenait pas de terre, bien que les briques d'une paroi soient légèrement déplacées par l'installation postérieure du coffre en grandes dalles S. 54. D'une façon générale, ces sépultures constituent de véritables coffres rectangulaires avec un fond, des parois et une couverture en briques. Des fragments de tuiles à rebords complètent parfois l'étanchéité des joints.

### **Conclusion sur les rites funéraires**

Nous remarquons tout d'abord une très forte proportion d'inhumations d'enfants. Sur les 19 sépultures pour lesquelles il a été possible de se prononcer, 3 appartiennent à des nourrissons, 7 à des enfants, 3 à des adolescents et seulement 6 à des adultes. Les deux tiers des sépultures correspondent donc à des jeunes, ceci bien que la défunte de la sépulture 304, âgée d'une vingtaine d'année, soit classée dans les adultes.

L'orientation des tombes s'est modifiée au cours du temps. Les sépultures en fosses profondes du groupe I sont toutes nettement orientées au nord nord-est (environ 30°), tandis que les autres regardent le plus souvent au nord-est (entre 45° et 60°).

Aucun mobilier n'accompagnait les défunts. Nous n'avons découvert ni offrande véritable, ni objet de parure, ni même la moindre trace de vêtement à l'exception du sarcophage en plomb S. 328. À trois reprises, nous avons cependant constaté la présence de tessons dont l'apport semble volontaire. Une inhumation d'enfant en coffre de brique dans laquelle la terre

n'avait pas pénétré contenait deux petits tessons. Il est également possible que la terre noire, placée à l'intérieur de certains coffres de briques, constitue une offrande. Ce rite est attesté à de nombreuses reprises, particulièrement pour les sépultures de la Tène et de l'époque mérovingienne<sup>11</sup>.

Les squelettes sont toujours étendus sur le dos. Les différences observées dans la position du crâne, légèrement incliné sur la droite ou sur la gauche, peuvent provenir du tassement des terres. Seule la place des bras répond à une intention. Ils peuvent être croisés sur le bassin, ce qui est la position la plus fréquente, ou allongés le long du corps. Toutefois ces différences ne semblent pas avoir une implication chronologique.

La nécropole de la place de la République offre l'avantage de présenter plusieurs types de sépultures dont la chronologie relative est parfaitement établie stratigraphiquement. De plus, en chronologie absolue, cette série d'inhumations date des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> s. Il est possible de replacer l'usage de chaque type dans une fourchette chronologique relativement réduite.

### Inventaire des sépultures

#### *Le secteur I [fig. 5].*

**S. 300** - Inhumation en pleine terre. Le crâne, les pieds et les mains manquaient.

**S. 301**- Sarcophage d'enfant en plomb découvert par J. Santrot [fig. 6]. La fosse creusée dans l'arène granitique, vaguement rectangulaire (long. : 1,25 m ; larg. : 0,60 m ; prof. : 0,55 m), renfermait de la terre noire organique, incluant un tesson de céramique sigillée découvert à la tête du sarcophage. Deux rangs de galets étaient disposés le long des grands côtés du sarcophage ; ils ne subsistaient que du côté sud-est mais leurs empreintes se remarquaient encore sur le côté opposé. Peut-être calaient-ils des planches destinées à éviter la déformation des parois du sarcophage. La cuve parallélépipédique, longue de 75 cm, large de 25 et haute de 16, ne présentait aucune déformation importante. Elle semble confectionnée à partir d'une seule plaque de plomb épaisse de 5 mm. Le couvercle, aux bords hauts de 4,5 à 5,5 cm, était légèrement enfoncé par le poids des terres. Ce sarcophage ne contenait que quelques débris de la boîte crânienne d'un nourrisson mêlés à une terre argileuse d'infiltration. Toutefois des craquelures, visibles à la surface de l'argile, révélaient partiellement la trace des os. Le squelette, couché sur le dos, avait les bras allongés le long du corps. L'inhumation en pleine terre S. 300 recouvrait partiellement cette tombe.

**S. 302** - Inhumation en pleine terre dont il ne subsistait que la partie inférieure d'un squelette déposé dans une fosse large de 0,70 à 0,80 m. Dans sa partie la plus profonde, elle entaillait le sol naturel de 12 cm. Noire et grasse, la terre de remplissage contenait des débris de tuiles, calcaire et mortier, de menus tessons, une tesselle de mosaïque et de petits galets de quartz, le tout disposé en vrac. Les ossements en mauvais état correspondent à une personne jeune. Les bras étaient croisés sur le bas-ventre, le poignet droit recouvrant le poignet gauche. Une fracture

<sup>11</sup> E. Salin, *La civilisation mérovingienne*, IV, *Les croyances*, 1959, p. 52-54.

des tibias et péronés marquait la limite de la grande fosse contenant la sépulture S. 304.

**S. 303** - Inhumation en pleine terre. Seule la partie supérieure d'un squelette a pu être dégagée sur 55 cm. Du sédiment organique remplissait la fosse large de 50 cm et creusée dans le sol naturel de 22 cm. Le sédiment incluait un gros tesson de marmite tripode près de la tête et des petits galets disposés sur le fond de la fosse. Des traces plus sombres tapissaient les parois verticales (traces de bois ?). Le squelette, en mauvais état de conservation, avec le crâne écrasé et tourné vers la gauche, appartenait à un enfant couché sur le dos.

**S. 304** - Fosse profonde avec un sarcophage en plomb (long. : 2,70 m ; larg. : 1,55 m à la surface du sol naturel ; prof. : 1,30 m). À 0,85 m du fond, deux banquettes aménagées sur les grands côtés en réduisaient la largeur à 1,10 m. Le remplissage, constitué d'arène granitique tassée dans les parties hautes, mais plus meuble vers le fond, incluait de menus tessons et fragments de brique. Le couvercle du sarcophage était recouvert par une couche noire de 2 à 3 mm d'épaisseur provenant de la décomposition du bois (traces ligneuses encore visibles). Au fond de la fosse, une seconde trace de bois présentait une courbure suggérant qu'un tronc d'arbre évidé, long de 1,90 m, enfermait le sarcophage ; la largeur maximum de l'empreinte (0,70 m) permet de préciser le diamètre du tronc. Des galets de quartz placés sous le sarcophage en ont déformé le fond après pourrissement du bois ; ils semblent indiquer que le tronc était creusé en cylindre. Le poids des terres de remblai a entraîné l'enfoncement du couvercle en provoquant une fracture transversale et l'affaissement des parois de la cuve. Les eaux d'infiltration ont déposé une pellicule jaune sur les parois internes de la cuve et sur les ossements déplacés par l'eau. Cette sépulture était celle d'une jeune femme dont les bras étaient allongés le long du corps. La cuve du sarcophage était composée de deux feuilles de plomb soudées à mi-longueur par une petite bande large de 3 à 4 cm. Dimensions extérieures moyennes de la cuve : Long. : 1,67 m ; larg. : 0,33 m ; haut. : 0,29 m. Épaisseur de la feuille de plomb : 6 mm.

#### ***Le secteur II [fig. 7].***

**S. 305** - Inhumation en pleine terre très incomplète. Le crâne a été détruit lors de la construction d'un contrefort et la partie inférieure au cours des travaux de 1969. Le squelette, allongé sur le dos, avait les bras ramenés sur le bassin. Cette sépulture se trouvait dans le niveau de terre noire et aucune fosse n'a été discernée.

**S. 307** - Sépulture d'enfant en coffre de briques (sépulture fouillée en 1966 et numérotée S. 59) partiellement détruite à la tête lors de la construction du contrefort. Sa longueur était supérieure à 0,90 m mais sa largeur réduite (23 cm) fait penser à une sépulture d'enfant.

**S. 308** - Inhumation d'enfant en pleine terre, très bouleversée, peut-être lors de la mise en place des tombes en coffre S. 53 et S. 54.

**S. 309** - Inhumation d'un nourrisson dans un coffre de briques partiellement détruit au cours des travaux de 1969. Le fond du coffre était constitué de deux briques. Il manquait une partie des parois et de la couverture (dimensions intérieures : long. : 0,80 m ; larg. : 0,23 m ; haut. : 0,11 à 0,14 m). La fosse n'a pas été délimitée. Le squelette, en très mauvais état, mesurait 0,65 m.

**S. 310** - Fosse commune. Des os fragmentés appartenant à plusieurs squelettes étaient entassés sur une hauteur de 0,15 m dans une petite fosse de 0,50 m sur 0,40. Des

fragments de briques et de *tegulae* tapissaient les parois et des fragments de brique en assuraient la couverture.

**S. 311** - Inhumation d'adulte dans un coffre de briques. Les briques de couverture, brisées par le poids des terres, avaient leurs joints recouverts par des fragments de *tegulae*. L'intérieur renfermait de la terre organique noire incluant quelques menus tessons et un clou près de l'humérus gauche. Ce coffre, large de 0,40 m, n'a pas été fouillé en totalité. Le squelette, dégagé seulement jusqu'à la hauteur des genoux, reposait sur le dos, la tête tournée à droite et les bras alignés le long du corps.

**S. 312** - Inhumation d'enfant en pleine terre. La fosse, légèrement creusée dans l'arène granitique et arrondie au sommet, était coupée à hauteur du bassin par une fosse postérieure (?) non fouillée. Le corps reposait sur le dos, les poignets croisés sur le bassin. Trois vertèbres étaient déplacées.

**S. 313** - Inhumation de nourrisson dans un coffre de briques [fig. 8]. Le fond, les parois latérales et le couvercle comportaient chacun deux briques dont une était retaillée dans le sens de la longueur. Une brique recoupée fermait le coffre à chaque extrémité. Dimensions extérieures : long. : 0,82 m ; larg. : 0,30 m ; haut. : 0,23 m. Malgré la perturbation causée par la mise en place du sarcophage S. 54, la terre n'avait pas pénétré dans le coffre. Il ne subsistait que quelques traces du squelette long de 0,65 m dont les bras semblaient allongés le long du corps. Deux petits tessons trouvés avec les os, un derrière la tête, l'autre entre les jambes, ne semblent pas provenir d'infiltrations.

**S. 314** - Inhumation d'enfant en pleine terre. Le squelette, long de 0,80 m, reposait sur l'arène granitique avec les poignets ramenés sur le bassin. Des galets et des fragments de *tegulae* entouraient le corps.

**S. 315** - Inhumation sous coffre de briques et de *tegulae* [fig. 8]. Des fragments de *tegulae* constituaient les parois. La couverture comportait deux ou trois épaisseurs de briques entières ou fragmentées. La fosse, longue de 2 m, large de 0,50, entamait l'arène granitique sur une hauteur maximum de 0,25 m. Le squelette, long de 1,58 m, avait la tête légèrement tournée sur la gauche et les poignets croisés sur le bassin. La terre de remplissage, noire et organique, contenait quelques menus tessons et trois clous à hauteur des fémurs.

**S. 317** - Inhumation d'enfant en pleine terre [fig. 8]. La fosse, en partie bouleversée à une date ancienne, pénétrait légèrement l'arène granitique. Les os étaient en très mauvais état.

**S. 318** - Inhumation d'adulte en pleine terre creusée de 0,15 m à 0,34 dans le sol naturel. La tranchée de fondation du mur M. 20 recoupait la fosse à son extrémité sud-ouest (longueur conservée : 2 m ; larg. max. : 0,75). Deux traces noires parallèles au bord de la fosse, bien visibles dans le comblement constitué d'arène granitique, provenaient de la décomposition du bois. La trace nord-ouest était très nette et large, contrairement à celle du côté sud-est qui apparaissait à peine. 4 clous découverts à la tête et 6 aux pieds font penser à un cercueil ou du moins à un coffre de bois rudimentaire. 4 galets disposés entre les traces ligneuses et les bords de la fosse calaient peut-être l'ensemble. Le squelette en très mauvais état, long de 1,55 m, avait les poignets ramenés sur le bassin.

**S. 319** - Inhumation d'enfant dans une fosse creusée dans l'arène granitique. La fosse (long. : 1,18 m ; larg. : 0,53 m ; prof. : 0,40 m) contenait de nombreux galets, des tessons d'amphore, quelques tessons de poterie et de verre, le tout mêlé à de l'arène

granitique. Deux traces parallèles distantes de 23 cm provenaient peut-être de la décomposition du bois, mais nous n'avons pas retrouvé les clous d'un éventuel cercueil. Les débris osseux se réduisaient à une dent de lait et quelques débris du crâne.

**S. 320** – Inhumation dans une grande fosse creusée dans l'arène granitique, qui n'a pu être fouillée que sur une partie de sa longueur, toutefois supérieure à 2,10 m ; sa largeur se situait autour de 0,80 m et sa profondeur atteignait 1,57 m. Le comblement composé d'arène granitique contenait quelques rares tessons et 7 clous : 3 à la hauteur supposée de la tête et 4 plus bas, vers le milieu de la longueur. À 0,20 m du fond apparaissaient deux lignes grises qui se rejoignaient sur le fond de la fosse en formant une légère cuvette. Aucune trace d'ossements n'a été repérée. Ils ont vraisemblablement été dissous par l'acidité du comblement.

**S. 321** - Inhumation en cercueil au fond d'une grande fosse creusée dans l'arène granitique. Un creusement moderne et surtout la construction d'un contrefort de l'église Saint-Benoît l'ont en partie détruite. La fosse, profonde de 1,90 m et large de 0,85, se poursuivait sous les murs M. 18 et M. 19 ; sa longueur dépassait 2 m. Dans la partie non bouleversée, nous avons découvert les traces noires d'un petit cercueil en bois, large de 0,30 m. Il renfermait des os longs en mauvais état, probablement ceux d'un enfant assez jeune.

#### **Secteur IV [fig. 9] :**

**S. 322** - Coffre de briques. Cette sépulture se trouve dans le sédiment organique (niveau III). La brique verticale du fond manque et l'angle sud a probablement été détruit par le creusement de la tranchée de fondation du mur M. 21. Le couvercle est constitué de deux couches : la première comprend une tuile à rebords et une brique et la seconde deux briques. Une brique et des fragments de *tegulae* composent la paroi est, deux briques la paroi ouest et deux autres briques le fond. L'intérieur était bouleversé (long. : 0,80 m. ; larg. : 0,28 m ; haut. : 0,14 à 0,23 m). Le coffre contenait des ossements d'enfant jeune, vraisemblablement ceux de la sépulture initiale, mêlés à des fragments de mâchoire et d'ossements divers appartenant à un adulte.

**S. 323** - Sarcophage trapézoïdal en calcaire [fig. 10]. Également dans la couche de terre noire riche en matière organique du niveau III, il repose sur l'arène granitique. La fouille de cette sépulture, antérieure au coffre de petites pierres S. 70, au sarcophage S. 79 et à la tombe en petites briques S. 71, a nécessité le démontage de cette dernière. À l'origine, le couvercle en bâtière d'une seule pièce reposait sur les parois de la cuve sans être encastré. La partie sud du couvercle avait été brisée lors d'une réutilisation du sarcophage : en effet, deux squelettes se trouvaient dans la cuve, les os du premier ayant été repoussés contre les parois pour placer le second. Dimensions extérieures : long. : 2,26 m ; larg. à la tête : 0,81 m ; larg. aux pieds : 0,48 m ; haut. : 0,49 m ; épais. des parois : 9 cm. Des particules terreuses et sableuses vraisemblablement entraînées par l'eau après le bris du couvercle et déposées en lits horizontaux alternés comblaient partiellement l'intérieur du sarcophage. Le squelette le plus récent appartient à un homme de constitution robuste certainement âgé ; les traces des attaches des muscles sont profondément marquées sur les os robustes. La colonne vertébrale présente plusieurs particularités : toutes les vertèbres sont soudées à l'exception des jointures entre L4/L5 et L5/S1. Les soudures entre les vertèbres cervicales et dorsales sont tellement prononcées que les jointures ne sont même plus visibles. Le diamètre des vertèbres lombaires, très supérieur à la moyenne, atteint 9 cm. La courbure prononcée de la colonne vertébrale suggère que le défunt était

fortement voûté. Les bras semblent curieusement repliés sous les os du bassin. Il est possible qu'ils aient glissé si, par exemple, le cadavre a été transporté dans un linceul.

**S. 324** - Extrémité inférieure d'un coffre de briques dont seule la partie inférieure subsiste. Le couvercle comporte des briques et une plaque de calcaire.

**S. 325** - Inhumation en pleine terre. La partie supérieure fut détruite lors de l'implantation du contrefort. Seules les têtes de fémur, les tibias, les péronés et quelques os des pieds sont conservés. La fosse creusée d'une dizaine de cm dans l'arène granitique est bordée, sur les côtés, par des pierres dont la plus grande est en calcaire. De la terre noire comblait la fosse. Six clous découverts près des pieds appartiennent vraisemblablement à un cercueil ou un coffre sommaire en bois.

**S. 326** - Il ne subsiste de cette sépulture qu'une toute petite partie d'une fosse semblable à la précédente.

**S. 327** - L'extrémité supérieure d'une fosse profonde comblée d'arène granitique remaniée se distingue nettement. Elle se poursuit sous la sépulture S. 325 et n'a pas été fouillée.

### ***Sépultures hors plans :***

**S. 306** - Inhumation mise au jour par les ouvriers en aménageant l'entrée de la crypte. Il n'en subsistait que quelques parcelles d'os sur une trace noire, reste d'un cercueil en bois. La fosse était creusée dans l'arène granitique, mais il est impossible d'en préciser la profondeur ni même les dimensions.

**S. 328** - Sarcophage en plomb extrait de l'emplacement du pilier situé à l'angle nord du secteur IV. La cuve, très déformée (long. 1,85 m, larg. : 0,46 m, haut. 0,34 m), a beaucoup souffert lors de son extraction. Exactement au milieu de sa longueur, la présence d'une soudure transversale montre qu'elle a été réalisée à partir de deux feuilles de plomb identiques. Le couvercle, complètement affaissé, a partiellement écrasé le contenu devenu pulvérulent. Toutefois quelques observations intéressantes ont pu être réalisées. Les restes osseux appartenaient vraisemblablement à un sujet féminin jeune, d'environ 1,55 m, aux os très frêles, avec les bras allongés le long du corps. À la tête, un dépôt pulvérulent évoquait un coussin. Quelques restes de tissus subsistaient, en particulier à mi-mollet où ils incluaient de fines lamelles d'or torsadées. Un cercueil déposé à l'intérieur du sarcophage est attesté par la présence de traces ligneuses observées au-dessus des ossements (couvercle) et au-dessous où subsistaient des traces longitudinales et des traces de planches transversales associées à des clous aux deux extrémités et au milieu de la cuve.

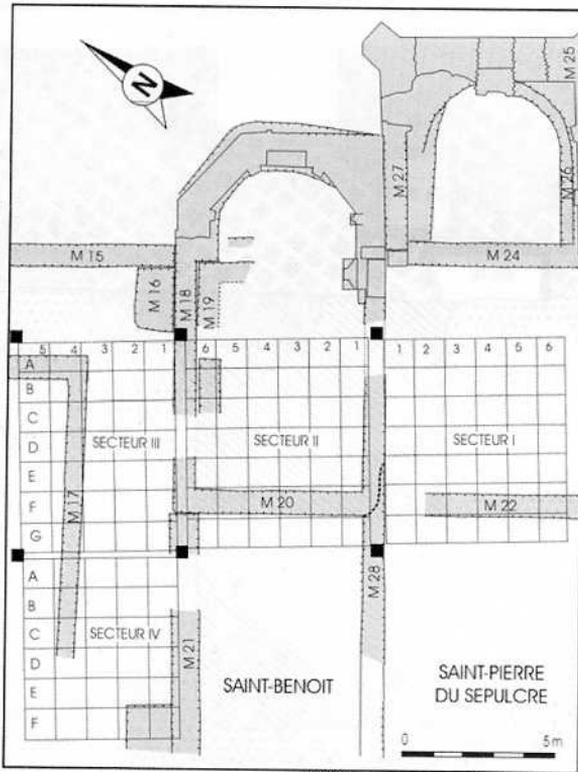


Fig. 1 : Plan de masse de la partie fouillée avec représentation des secteurs et du carroyage (d'après le plan de G. Reboul)



Fig. 2 : Vue d'ensemble du secteur II en cours de fouille

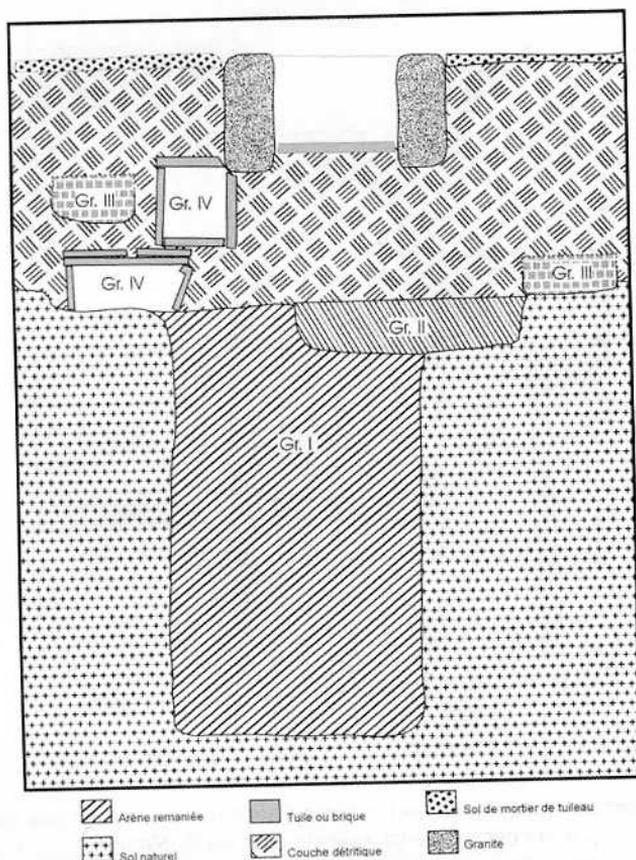


Fig. 3 : Coupe schématique montrant la chronologie relative des sépultures par rapport au sol de mortier de tuileau

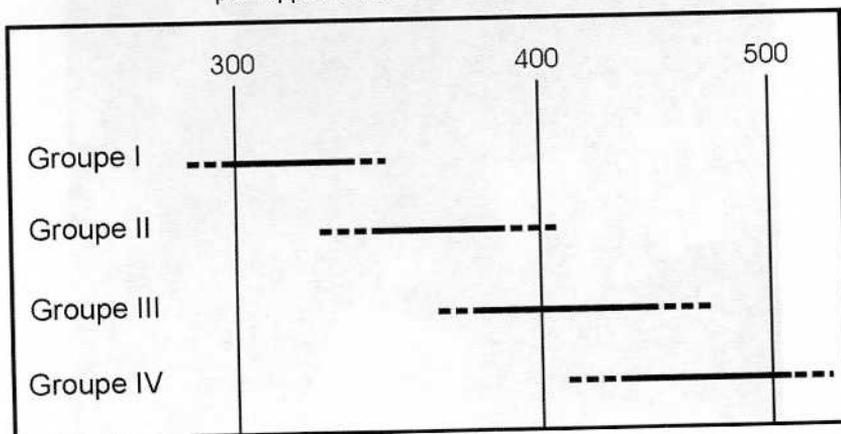


Fig. 4 : Proposition d'une chronologie pour les quatre groupes de tombes étudiés

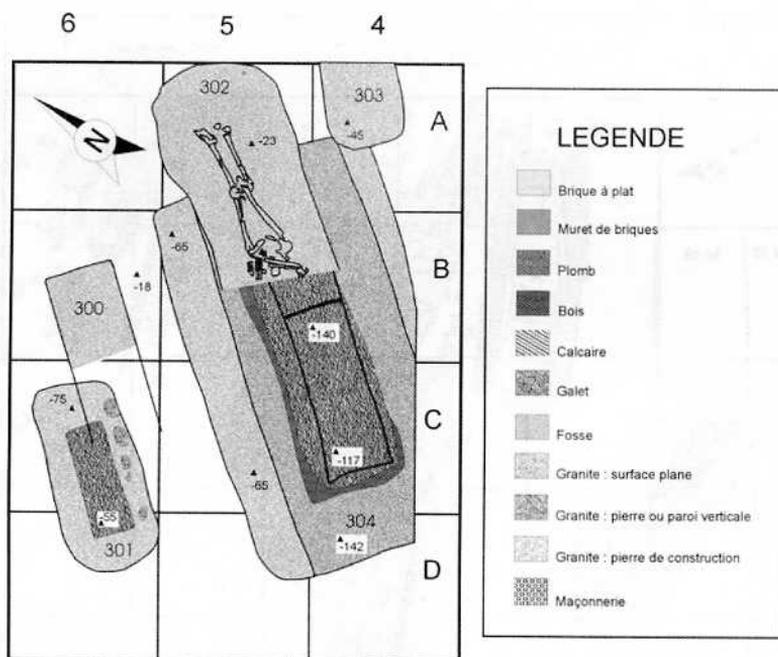


Fig. 5 : Plan du secteur I. La légende s'applique également aux figures 7 et 9

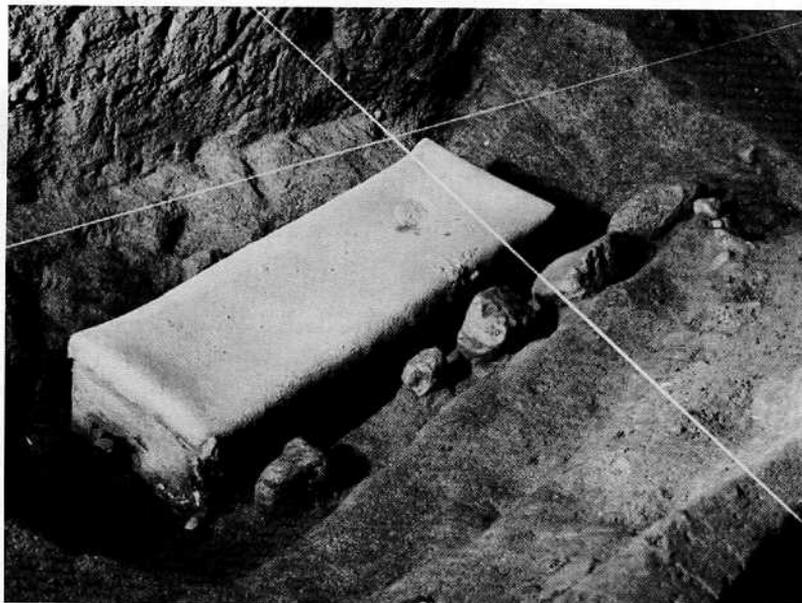


Fig. 6 : Le sarcophage d'enfant en plomb S. 301

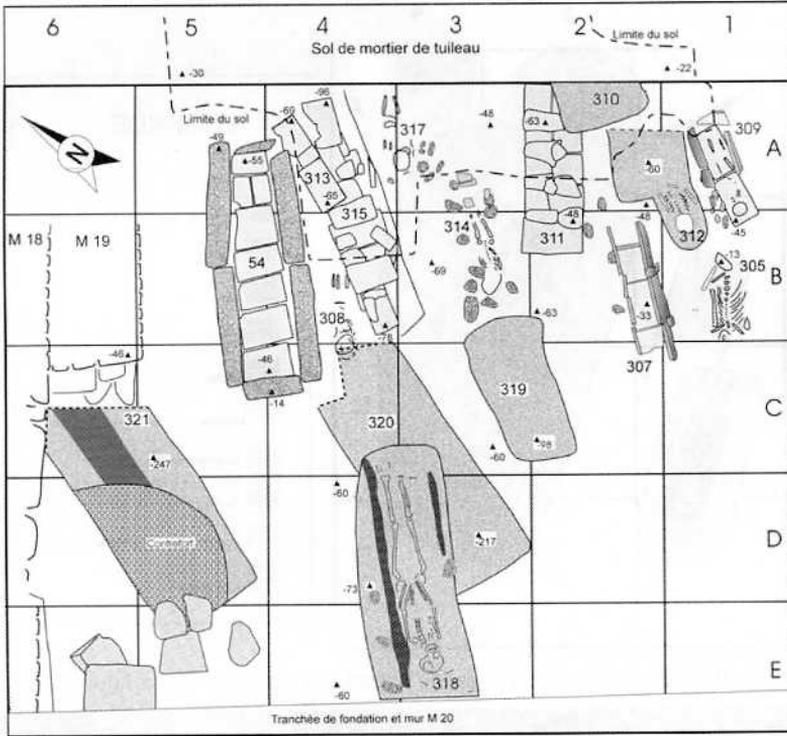


Fig. 7 : Plan du secteur II



Fig. 8 : Secteur II. Vue latérale des sépultures 317, 315, 313 et 54

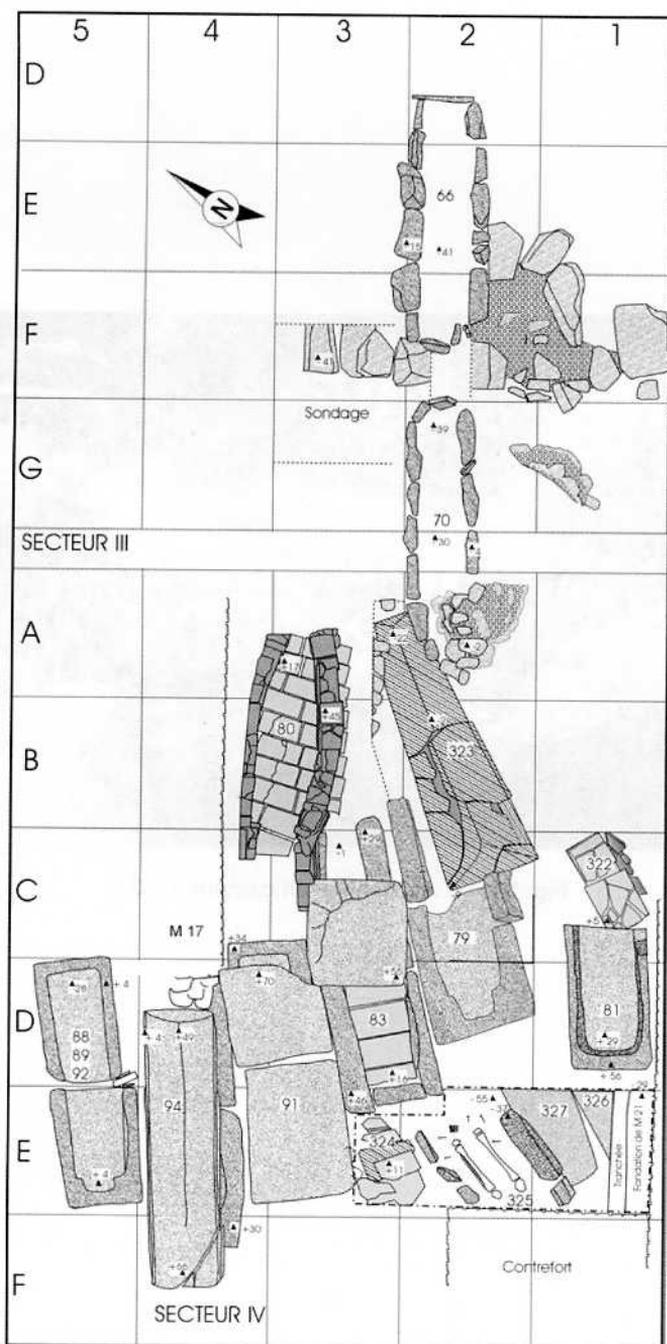


Fig. 9 : Plan des secteurs III et IV.  
Les murs ne sont pas représentés en totalité

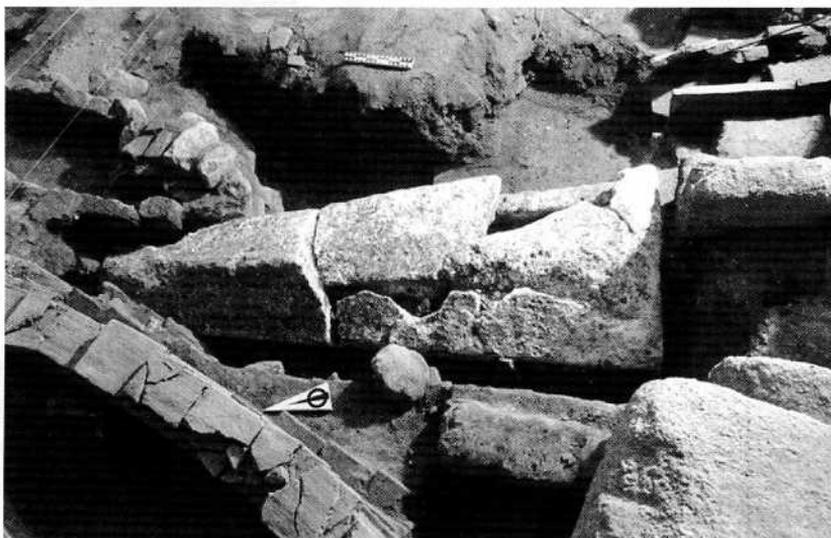


Fig. 10 : Le sarcophage en calcaire S. 323.